

Conjonct'Ur 41

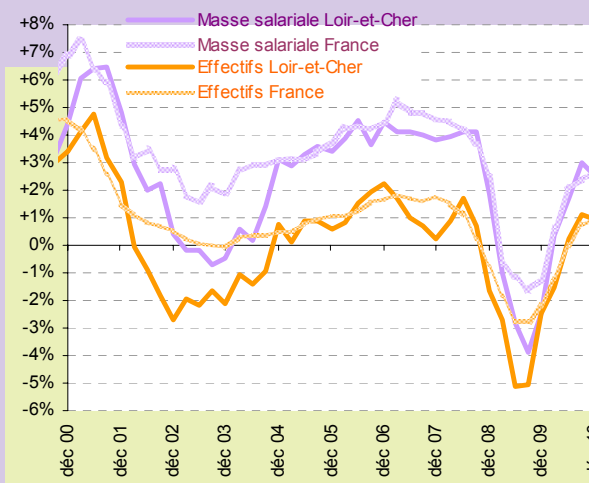


+0,9%

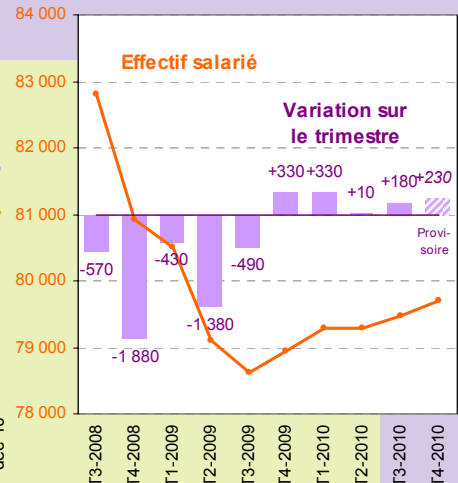
Malgré une légère inflexion en cette fin d'année 2010, le taux de croissance annuel de l'emploi salarié en Loir-et-Cher reste positif. Bilan positif donc pour l'emploi, puisque 750 postes ont été créés en un an. Corollaire de la reprise de l'emploi et de l'arrêt du recours au chômage partiel, la masse salariale versée par les entreprises progresse cette année de 2,5%, après une contraction significative en 2009. L'observation par zone d'emploi montre une redynamisation des zones de Romorantin et de Blois, qui créent chacune 340 postes cette année. Dans la zone d'emploi de Vendôme, la tendance est à la stabilisation (+70 postes).

Conjoncture départementale de l'emploi salarié

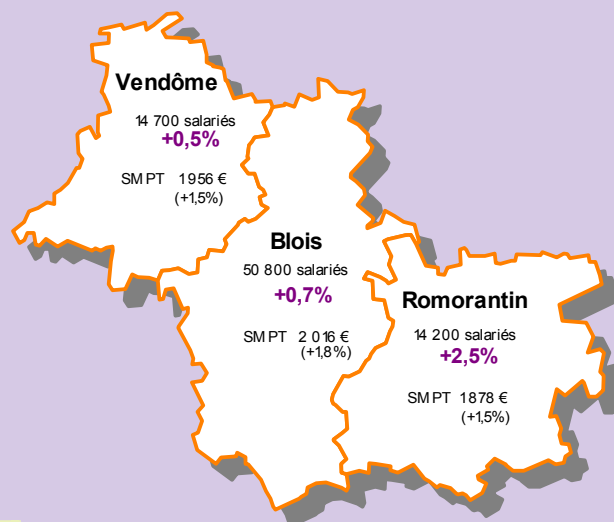
Taux d'évolution annuel des effectifs et de la masse salariale



Évolution trimestrielle des effectifs du département

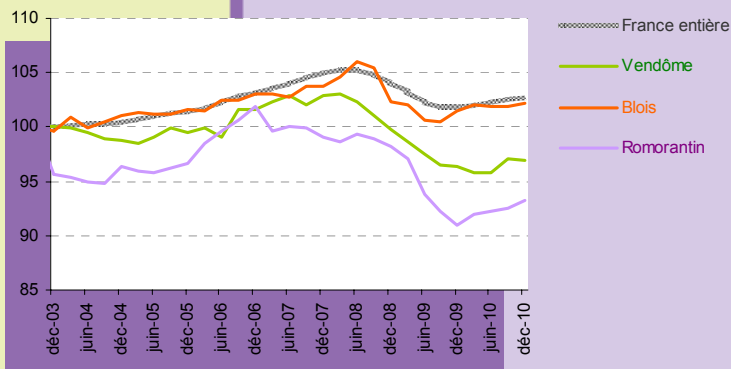


Effectif salarié et salaire moyen par tête (SMPT) Niveau et évolution annuelle



L'emploi par zone d'emploi

Effectif salarié – Base 100 en 2003



Les embauches par type de contrat

Ensemble des embauches comptabilisées au 4^e trimestre 2010

	Embauches directes				Intérim
	CDD courts	CDD longs	CDI	Total	
Ensemble des embauches	9 520	3 720	2 610	15 860	27 850
<i>Évol T4-2010 / T4-2009</i>	+2%	+4%	+4%	+3%	+15%
Taille d'entreprise	<i>moins de 20 salariés</i>	4 180	1 480	1 250	6 900
	<i>20 salariés ou plus</i>	5 340	2 240	1 360	8 960
Secteur d'activité	<i>Industrie</i>	200	410	350	960
	<i>BTP</i>	160	420	330	910
	<i>Tertiaire</i>	9 170	2 890	1 940	13 990

Source : Acoess - Urssaf

Comparaison régionale

	Effectifs salariés	Évolution annuelle des effectifs	Évolution annuelle de la masse salariale
Cher	68 260	-0,9%	+0,8%
Eure-et-Loir	94 960	+0,8%	+1,6%
Indre	53 370	-0,0%	+0,6%
Indre-et-Loire	154 500	+1,2%	+2,7%
Loir-et-Cher	79 700	+0,9%	+2,5%
Loiret	186 830	+0,5%	+1,5%
Région	637 600	+0,6%	+1,8%
France (en milliers)	17 811	+0,9%	+2,6%

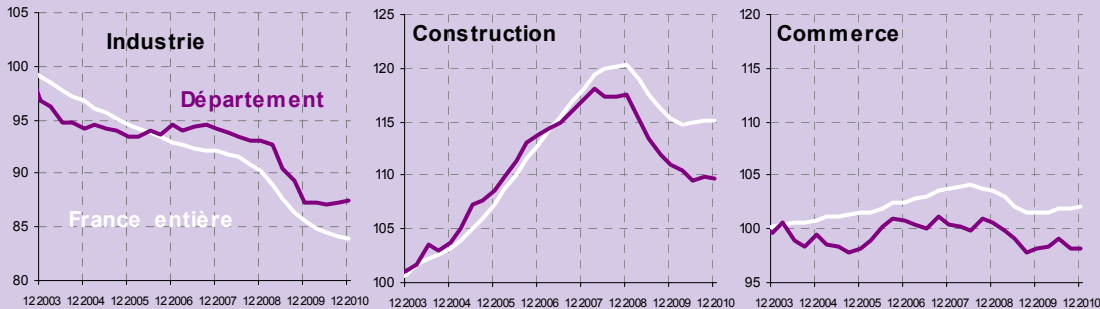
Source : Acoess - Urssaf

L'emploi par secteur d'activité

	Effectif salarié			Salaire mensuel moyen par tête			
	au 4e trimestre 2010	Évolution annuelle		Département		France entière	
		Département	France entière	au 4e trim 2010	Évol. annuelle	au 4e trim 2010	Évol. annuelle
Industrie	22 290	+0,1%	-1,8%	2 460 €	+3,2%	2 620 €	+2,8%
Construction	7 830	-1,2%	-0,2%	1 720 €	+2,0%	1 960 €	+2,3%
Commerce	12 330	-0,1%	+0,5%	1 900 €	+1,1%	2 090 €	+1,7%
HCR	3 920	-4,2%	+2,9%	1 490 €	+2,0%	1 560 €	+2,8%
Autres services	28 790	-0,5%	+1,0%	1 810 €	+1,5%	2 370 €	+1,8%
Intérim	4 540	+32,9%	+19,0%	1 860 €	-1,8%	1 910 €	-1,0%
Total	79 700	+0,9%	+0,9%	1 980 €	+1,7%	2 280 €	+1,8%

HCR : Hôtels cafés restaurants

Évolution de l'effectif salarié (indice base 100 en 2003)



Le Loir-et-Cher, un département atypique

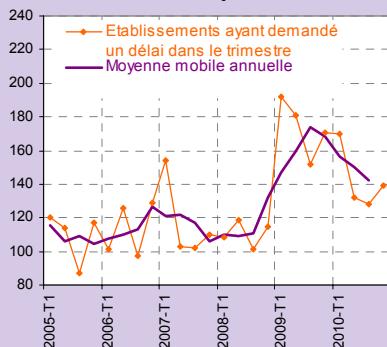
La reprise de l'emploi, certes timide, est du même ordre que celle observée sur le plan national : +0,9%. Pourtant, la situation du Loir-et-Cher est atypique, y compris par rapport au reste de la région.

En premier lieu, le secteur industriel ne perd globalement plus d'emplois (+0,1% sur un an), alors qu'ailleurs il connaît, au mieux, une légère inflexion. Dans le département en effet, les difficultés rencontrées dans les activités de fabrication de matériel de transports (-10,7%) sont compensées par les créations de postes dans les industries des plastiques (+12,1%). Autre atypie : alors que l'hôtellerie - restauration porte la croissance de l'emploi sur le plan national, le secteur est en difficulté en Loir-et-Cher, perdant 170 emplois en un an (-4,2%), dont encore 100 sur le dernier trimestre.

Dans le secteur de la construction, le timide espoir de reprise envisagé le trimestre dernier ne s'est pas concrétisé, mais les pertes d'emploi sont modérées.

Difficultés de paiement des cotisations sociales

Demandes de délais de paiement



La situation financière des entreprises au regard de leurs obligations sociales s'assainit dans le département. Là encore, le Loir-et-Cher se démarque puisque la proportion d'établissements présentant une dette significative pour le paiement des cotisations sociales du trimestre revient à un niveau proche d'avant la crise. Le secteur de la construction est notamment en nette amélioration.

Proportion d'établissements présentant une dette significative

	2010T4	2009T4	Evol
Industrie	3,9%	3,6%	+0,4 pt
Construction	6,3%	8,8%	-2,5 pt
Commerce	3,1%	3,2%	-0,2 pt
HCR	7,0%	6,5%	+0,5 pt
Services(*)	2,3%	2,5%	-0,2 pt
Ensemble département	3,7%	4,3%	-0,5 pt
Région	4,3%	4,2%	+0,0 pt

(*) sauf commerce, HCR et intérim

A propos de ces données

Champ couvert

Ensemble des établissements exerçant leur activité dans le département dans le secteur concurrentiel, c'est-à-dire tous les secteurs d'activité économique sauf : administrations publiques, éducation non marchande, santé non marchande, emploi par les ménages de salariés à domicile. Le secteur agricole est également exclu (dépend de la Mutualité sociale agricole).

Masse salariale et effectifs

Source : exploitation des informations déclaratives mensuelles ou trimestrielles fournies par les employeurs. Les données sont provisoires pour le dernier trimestre et comprennent des révisions sur l'historique, essentiellement sur le trimestre précédent.

Les données sont également désaisonnalisées (ce qui peut conduire à des révisions des périodes antérieures).

La masse salariale correspond à la somme des salaires versés par les employeurs du département pendant la période donnée, y compris commissions, rémunération des heures supplémentaires, primes et avantages en nature. Sont exclus : les revenus de remplacement, les primes d'intéressement et de participation.

L'effectif salarié est un effectif en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à la moyenne des deux effectifs de début et fin trimestre, puis en divisant par trois pour obtenir une grandeur mensuelle.

Embauches par type de contrat

Résultats issus de l'exploitation statistique des déclarations uniques d'embauche (DUE) des employeurs du département. La répartition selon le type de contrat est obtenue par extrapolation des déclarations réalisées sur internet pour lesquelles l'information est obligatoirement connue.

CDD court : CDD de moins de 30 jours.
CDD long : CDD d'au moins 30 jours.

Indicateurs présentés

Les effectifs, les masses salariales et les SMPT sont corrigés des variations saisonnières. Du fait des arrondis, les totaux récapitulatifs peuvent différer de la somme de chacun des items, en ligne ou en colonne.

Le taux d'évolution annuelle des effectifs et de la masse salariale compare les données du trimestre à celles du même trimestre de l'année précédente. Le taux d'évolution annuelle du SMPT compare le SMPT moyen de l'année (montant des masses salariales versées sur les 12 derniers mois rapporté à l'effectif annuel moyen) au SMPT moyen de l'année précédente.

Demandes de délai de paiement

Nombre d'établissements du secteur privé ayant sollicité au moins une fois dans le trimestre l'échelonnement du paiement de leurs cotisations sociales.

Proportion d'établissements présentant une dette significative

Part des établissements du secteur privé redevables pour le trimestre et étant encore débiteurs 90 jours après l'échéance.

